

Estelle Bœuf, *La Bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé en 1630. Les lectures d'un « libertin érudit »*, Genève, Droz, 2007, 440 p.

Bernard Teyssandier
Université de Reims Champagne-Ardenne

Le présent ouvrage réunit la liste des quelque 2600 volumes (soit environ 3700 éditions) que l'étudiant en médecine Gabriel Naudé avait rassemblés dans sa résidence parisienne (rue Geoffroy l'Asnier ?) avant de servir le cardinal Bagni au titre de bibliothécaire. Tous ces livres, scrupuleusement identifiés et référencés par Estelle Bœuf, sont présentés dans l'ordre choisi par l'auteur au moment où il établit sa liste (sans doute dans les premiers mois de l'année 1631, p. 12). À cette différence près cependant que les trente-deux feuillets de l'in-quarto manuscrit (BnF, ms. fr. 5681) occupent, dans la version imprimée, un espace beaucoup plus vaste qu'initialement : 250 pages serrées, suivies de cinq index renseignant sur les noms des auteurs, la liste des anonymes et des divers recueils, le répertoire des imprimeurs-libraires, les marques de provenance des œuvres et, enfin, les cotes des exemplaires conservés à la Mazarine, à Sainte-Geneviève et à la BnF — soit à peu près un tiers de la collection. L'« introduction », qui présente le résultat de ce dépouillement, court sur presque cent pages. Elle est suivie d'une mini synthèse — moins de huit pages — au titre prometteur : « Naudé et ses livres ».

Le bilan de cette entreprise est largement positif. Le parcours intellectuel et culturel d'un des représentants du *libertinage érudit* — auquel René Pintard consacra naguère son étude — s'éclaire au regard de cette collection de jeunesse. Estelle Bœuf honore ainsi non seulement les vœux testamentaires de l'auteur (p. 8) mais elle met aussi en pratique l'une des règles avancée par lui dans l'*Avis pour dresser une bibliothèque* (François Targa, 1627), texte dédié à son premier patron, Henri II de Mesmes, et composé peut-être dans cette petite « étude » où les « armoires » et les « tablettes » renfermaient de nombreux livres.

La bibliothèque personnelle de Naudé, on ne sera pas surpris de l'apprendre, est celle d'un érudit gagné à l'esprit encyclopédique de la Renaissance. Constitué en majorité de textes écrits en latin et imprimés en France (p. 22), cet ensemble témoigne de la prégnance du modèle humaniste (un grand nombre des éditions date de la seconde moitié du XVI^e siècle, p. 20) mais aussi de l'intérêt suscité par ces penseurs que Naudé nomme, dans son *Avis pour dresser une bibliothèque*, les « novateurs ». Tout en concédant une place non négligeable aux « classiques » grecs et latins, tout en conférant une importance significative à la critique philologique et aux « bonnes lettres », Naudé s'attache en effet à faire entrer les savants modernes dans son « étude » en faisant l'acquisition d'ouvrages en langues vernaculaires (notamment en français et en italien). Sa collection témoigne de la curiosité naturelle d'un étudiant en médecine pour un certain nombre de sciences et de l'enjeu de la philosophie morale et politique pour un écrivain déjà personnellement engagé dans une réflexion de vaste ampleur en la matière : outre la « douzaine d'éditions et de commentaires de l'*Éthique à Nicomaque* » (p. 52), cette bibliothèque accuse les préoccupations d'une époque pour l'idée d'éducation et de formation. On ne s'étonnera pas, dès lors, de trouver dans cet ample massif bon nombre de « moralistes » et d'historiens, au premier chef d'entre eux, bien sûr, Sénèque, le père de la doctrine des mœurs.

Quant à l'intérêt suscité par des écoles philosophiques non dogmatiques, à tout le moins par des systèmes de pensées évolutifs aptes à accueillir l'expression d'un discours éclectique — scepticisme et stoïcisme notamment (p. 58-59) —, il traduit le caractère zététique d'une bibliothèque dont la vocation première est finalement de soumettre la tradition à l'esprit critique. De ce point de vue, les quelques pages consacrées par Estelle Bœuf à

« Naudé et ses livres » laissent espérer une réflexion plus aboutie sur « Naudé et les livres ». Sans doute aurait-il été judicieux, par exemple, de lire ou de relire au regard de cette collection les principaux traités écrits avant 1630 qui tous, directement ou par croisement, abordaient la question des mauvais livres et des fausses autorités (*Le Marfore ou Discours contre les libelles*, 1620 ; *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des Frères de la Rose-Croix*, 1623 ; *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été soupçonnés de magie*, 1625). Certes, Estelle Bœuf établit parfois des liens de ce type dans son introduction, mais l'on comprend d'autant moins sa timidité que la bibliographie critique qu'elle propose, remarquable, pouvait stimuler cette recherche et donner lieu à de nouveaux développements. De même, l'édition de ce catalogue aurait pu être l'occasion de mesurer et d'apprécier plus précisément les écarts ou les rapports entre une collection réelle et concrète, réalisée dans le cadre d'une bibliothèque privée et curieuse, et un traité théorique exposé à un mécène en vue de l'édification d'une hypothétique bibliothèque publique et universelle. Or si Estelle Bœuf s'aventure à quelques occasions à établir des comparaisons entre le « catalogue des livres qui sont en l'estude de Gabriel Naudé à Paris » et l'*Avis pour dresser une bibliothèque*, force est de constater que l'observation des faits ne donne que trop rarement lieu à l'interprétation.

À l'évidence, la différence de nature entre un projet grandiose soumis à un parlementaire de renom par un jeune homme en quête de reconnaissance et la réalisation d'une bibliothèque par un étudiant en médecine désargenté menant carrière d'écrivain explique que la théorie ne réponde pas toujours à la pratique. En constituant sa propre collection, Naudé effectuait des choix pragmatiques répondant à des préoccupations propres dans le cadre d'un cursus universitaire normé — intérêt accru, par exemple, pour l'histoire de la médecine, et pour telle ou telle spécialité, la pathologie par exemple (p. 36-37). De même, la place restreinte offerte par un modeste cabinet de travail n'ayant pas *a priori* vocation à être visité par d'autres personnes que par son hôte allait induire des pratiques classificatoires sensiblement différentes de celles que l'adepte de la bibliothèque universelle avait envisagé de suivre en fonction d'un lieu pouvant accueillir l'ensemble de la communauté savante. Reste que dans l'ensemble le théoricien et le praticien ne semblent que très rarement en porte à faux l'un avec l'autre. Certes, comme le souligne Estelle Bœuf, Naudé prône « l'organisation du savoir » dans le texte qu'il dédie à Henri de Mesmes. Mais peut-on considérer, au vu de la classification parfois aléatoire proposée par l'auteur pour sa bibliothèque, qu'il puisse y avoir contradiction entre la théorie et la pratique ? Sans doute pas : rappelons que même dans l'*Avis pour dresser une bibliothèque*, où le souci normatif prévaut pourtant largement, Naudé soutient l'idée que l'ordre conféré à la « librairie » ne peut jamais répondre tout à fait à de strictes règles (voir notamment la fin du chapitre VII). Si pour le défenseur de la bibliothèque publique et universelle l'art et la « fantaisie » l'emportent parfois sur le principe taxinomique, l'on ne saurait donc s'étonner des options singulières adoptées par l'homme privé pour ordonner sa propre collection.

Le catalogue, d'ailleurs, au même titre que l'*Avis*, atteste la cohérence des positions idéologiques et philosophiques de l'écrivain. Chez Naudé, à l'évidence, l'idée de bibliothèque procède d'une optique sceptique et agonistique censée conjurer le risque dogmatique. Le nombre des éditions réunies dans la collection parisienne, par exemple, plaide peut-être moins en faveur de l'importance accordée à la *quantité* des ouvrages — et l'on relira, à ce propos, le ch. III de l'*Avis* — que d'une idée de *progrès* propre à favoriser non pas la sacralisation du livre mais son utilisation dans la perspective d'une avancée et d'un renouvellement de la pensée. De ce point de vue, sans doute faudrait-il évaluer avec précision l'influence de la pensée de Francis Bacon sur Naudé — la plupart des textes de celui qui théorisa *The Proficiency and Advancement of Learning* trouvent place dans sa collection privée (p. 63-64). C'est bien l'idée de progrès et d'avancée, en effet, qui justifiait le projet d'une bibliothèque universelle d'esprit libertin propre à accueillir les autorités du passé pour les confronter aux

propositions des « novateurs », fussent-ils décriés par l'autorité ou prohibés par l'orthodoxie. Et c'est assurément le même esprit qui anime la collection parisienne où les livres mis à l'index, notamment, trouvent leur justification dans leur capacité à alimenter les querelles et à susciter les polémiques.

Dans son *Avis* comme dans la constitution de sa propre bibliothèque, Naudé mène d'ailleurs une réflexion de fond sur les notions d'auteur et d'autorité. C'est sans doute ce qui explique le grand nombre d'opuscules et de petits feuillets recensés par Estelle Boeuf, que l'érudit rassemble ensuite en recueils factices, s'appliquant à lui-même l'une des règles cardinales défendue dans son traité. Pour Naudé, l'« auteur » n'est pas forcément celui qui est consacré par la mode, par l'opinion ou par les institutions. Comme le prouve sa collection, l'auteur peut tout aussi bien être anonyme. L'intérêt du théoricien pour les opuscules et l'aversion éprouvée à l'encontre de ces « vastes collections » qualifiées de « chaos et abîmes de confusion » (*Avis pour dresser...*, ch. IV) trouvent sans aucun doute une illustration dans la réalisation concrète de la bibliothèque.

Il est frappant de constater, par ailleurs, que Naudé collectionneur met aussi en pratique ce qu'il avait théorisé à propos de certains livres jugés pourtant dangereux : favorable à ce que « l'ivraie » fût semée « dans le bon blé », comme il l'écrit toujours au ch. IV de son *Avis*, le mauvais livre contribue en effet, dans la perspective d'une démarche critique et noétique, à faire progresser la vérité en alimentant la controverse (p. 68). De ce point de vue, sans doute l'expression « amour des livres » (p. 27), imputable à Naudé lui-même — *flagrantissimo librorum amore* —, mais reprise telle quelle par Estelle Bœuf (p. 27), aurait-elle mérité examen. Le sentiment plus rationnel que passionnel qui unit Naudé aux livres ne relève assurément pas de cet *amor extaticus* dont résonne à l'envi le *Philobiblion* de Richard de Bury. C'est bien davantage dans une pratique utilitaire du livre que se situe Naudé en effet, fût-elle, cette pratique, délectable. Aussi est-ce moins l'amour des livres que le savoir révélé par eux qui anime Naudé à lire des ouvrages et à les réunir pour pouvoir en écrire d'autres, plus vrais et peut-être plus justes.

Les marques de provenance d'un certain nombre de livres figurant dans la bibliothèque parisienne auraient pu également nourrir la réflexion autour de l'idée d'une sociabilité savante à l'origine même de bibliothèque naudéenne : l'amitié et plus largement le sentiment d'altérité constituent en effet des vertus essentielles renseignant, par le biais du livre, sur les rapports que Naudé entretenait à l'époque avec une communauté dans laquelle il se reconnaissant et qu'il cherchait, par le biais de la collecte des livres, à pouvoir rejoindre, n'y appartenant pas encore tout à fait. L'usage du manuscrit, dont on mesure l'importance dans ce catalogue, va dans ce sens, et fait encore écho à ce que Naudé défendait dans son *Avis* : qu'il s'agisse de reproduire des livres ou des catalogues ou bien encore de réunir des copies d'étudiants reproduisant des cours, l'activité manuscrite se comprend comme la participation personnelle à une vaste entreprise de déchiffrement du monde : en copiant et recopiant des textes inédits pour les entreposer ou pour les mettre à la disposition de la communauté savante dans l'espace d'une bibliothèque publique, le collectionneur ou le bibliothécaire contribue presque intimement au développement et à l'avancée des connaissances.

Quant à l'intérêt manifesté par Naudé à l'égard d'un ordre à donner aux livres, ordre plutôt souple en l'occurrence comme il a été dit précédemment, il se comprend sans doute aussi en fonction de la réflexion entreprise par l'écrivain sur la nécessité d'un ordre moral et politique, sur les vertus conférées à l'ordre établi et, par corollaire, sur les réticences manifestées aussi bien dans son projet théorique de bibliothèque que dans sa collection privée à l'encontre d'une pratique du livre fondée sur l'humeur et le goût, s'apparentant de loin ou de près à une démarche bibliophilique et répondant à des préoccupations esthétiques.

S'il semble donc avéré, au vu de ce catalogue, que Naudé mit personnellement en pratique un grand nombre des règles bibliothéconomiques qui furent exposées par lui dans l'*Avis* dédié au Président de Mesmes — le peu de soin apporté à l'apparence extérieure des livres et notamment à la reliure, jugée à la fois inutile et coûteuse, constituent à ce titre des exemples hautement significatifs — il est pourtant au moins un point sur lequel le collectionneur et le théoricien divergent. La collection réunie par Naudé pour son « étude » parisienne ne reflète pas toujours, en effet, le caractère radical des propos tenus par l'auteur de l'*Avis*. La présence du *Songe de Poliphile*, non pas l'incunable paru en 1499 chez Manuce, certes, mais tout de même l'une des rééditions du texte (1545), celle des *Emblèmes* d'Alciat, des *Poésies* de Théophile et des *Mimes* de J.-A. Baïf, la place conférée à une littérature « burlesque » (p. 88-89), le fait que les *Aventures du baron de Faeneste* de d'Aubigné côtoient les fictions de Rabelais et les romans de Barclay, que le *Cortegiano* et le *Galateo* jouxtent le *De Pictura* d'Alberti, que la *Légende dorée* croise l'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales, l'attention manifestée, enfin, à l'égard de textes rhétoriques répondant à l'idée d'un « bon style » enté sur le modèle épistolaire (p. 84-85), tout cet ensemble, dans sa disparate, dessine une personnalité beaucoup moins abstraite et sans doute plus complexe et bigarrée que celle du traité de 1627. Et c'est à ce titre aussi qu'il convient de rendre hommage au travail réalisé par Estelle Bœuf : si tant est, comme le prétend le père Jacob, qu'il convienne de qualifier Naudé de « bibliothèque vivante », la publication de ce petit in-quarto renouvelle la mémoire d'un homme entretenant avec le livre un rapport personnel d'autant plus intéressant qu'il procède de l'idée d'une collectivité fédérée par le livre et même par l'abondance des livres. En attendant la parution du catalogue de ses manuscrits et celle de sa collection à Rome, Estelle Boeuf donne à voir la première « étude » de Naudé : un lit, une cheminée, un cabinet sans doute modeste tapissé d'armoires et d'étagères et, dans la « poudre » du lieu, un homme de trente ans, presque charnellement figuré. N'en déplaise à cet ennemi des passions, le lecteur du XXI^e siècle n'est pas loin d'éprouver, en découvrant la première collection de celui qui allait bientôt devenir le bibliothécaire de Mazarin, une certaine émotion. Comme si la publication de ce manuscrit répondait finalement, par un heureux effet du temps, au souhait de celui qui, dans l'*Avis pour dresser une bibliothèque*, se désolait que trop « études et [de] cabinets, [...] pour n'être connus ni hantés, demeurent ensevelis dans un perpétuel silence ».